

Rapport Atelier 7 – 27 septembre 2025

Ghislain Magerotte & Marigona Ljatifi

1. Est-il souhaitable de promouvoir la mixité sociale scolaire, pourquoi ?

Dans les recherches, la mixité sociale bénéficie à tous, notamment grâce à l'influence/l'effet des pairs. Mais il est courant de penser que c'est le contraire or si on utilise une bonne méthodologie, cela peut être une stratégie très intéressante. Par exemple : confrontation d'idées en créant des paires hétérogènes, tutorat, etc.

Mais besoin de former les enseignants pour organiser aussi ce type de pratiques pour que chacun trouve sa place dans l'école.

Travailler l'estime de soi au sein de l'école (dialogue avec les élèves mais aussi avec les parents). Impliquer tous les acteurs.

Sans mixité sociale scolaire, risque d'uniformisation des individus à l'âge adulte.

Différences Belgique et France où il y a un certain élitisme. Moins vrai en Belgique.

L'apprentissage de la citoyenneté, promouvoir la cohésion sociale en dehors des apprentissages.

L'école ne doit pas être le reflet de la société mais inciter à la transformation.

Il y a des établissements qui soutiennent le manque de mixité sociale scolaire.

Certains enseignants confondent hétérogénéité dans les apprentissages et dans les milieux sociaux.

Il faut déconstruire certains mythes (voir la RFIE).

Traiter les élèves a priori de manière égale indépendamment de son milieu d'origine : acceptation de l'élève comme il est.

Dans les structures, besoin de mettre en place des modules pour les professeurs pour les aider or souvent réfractaires.

Recap :

- Former les enseignants à des pratiques innovantes qui permettent aux élèves de dépasser l'entre-soi (tutorat par les pairs), à traiter les élèves de manière égale, notamment en déconstruisant les mythes, à soutenir les principes démocratiques
- Travailler l'estime de soi chez les élèves
- Impliquer tous les acteurs y compris les parents
- Éviter l'uniformisation des individus à l'âge adulte et la répétition à long terme des inégalités sociales

- 2. La proposition du collectif est-elle de nature à réduire la ségrégation actuelle ?**
- 3. Quelles améliorations, modifications proposeriez-vous éventuellement à cette procédure ?**

Besoin de scinder les établissements : jusqu'au tronc commun et d'autres établissements après le tronc commun.

Un des problèmes est que les parents informés trouveront une manière de contourner le système.

Besoin d'ajouter des recommandations pour que les parents aient la possibilité de se rendre à l'école, de la découvrir, d'évoquer peut-être leurs difficultés.

Mais il serait important de convoquer les parents pour les informer sur ce que proposent les écoles.

Les écoles n'ont pas conscience de leurs pratiques. Et certains parents acceptent beaucoup comme le poids du travail à la maison même si ce n'est pas épanouissant pour les enfants.

Mécanisme de veille par rapport à la répartition des élèves (pas selon le milieu socio-économique)

Transparence et médiatisation de l'algorithme pour qu'il soit bien compris = informer les parents sur le système scolaire

Quid de la Flandres ?

Quid de l'enseignement spécialisé ? Problème de transport scolaire, nombre d'écoles, ... = un enseignement totalement ségrégué = comment traiter cette diversité ? Pas seulement le handicap, mais aussi les enfants de l'immigration, ceux qui ont des problèmes de comportement + par ex Type 8 (aucun souci mais qui sont néanmoins dans le spécialisé)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Recap :• Scinder physiquement les établissements secondaires : jusqu'au tronc commun et l'après tronc commun• Ajouter des recommandations aux parents : bien les informer sur la procédure + médiatisation + transparence• Possibilité pour les parents de pouvoir visiter l'établissement qui est proposé pour leur enfant + rencontre avec l'équipe éducative• Avoir un mécanisme de veille par rapport à la répartition des élèves dans les établissements• Quid de l'enseignement spécialisé ? Comment sera traitée la diversité ? |
|---|

4. A quelles conditions la mixité sociale dans l'enseignement pourra-t-elle être « socialement » acceptable ?

- Parents : menace d'une sanction en cas de fraude, changer les mentalités : dépasser l'entre-soi + conscientiser les parents
- Enseignants : si moins d'écoles ghetto, moins de pénurie, moins d'absentéisme de la part d'enseignants, + de stabilité des équipes, si accompagnement de l'équipe éducative notamment celles qui vont être confrontées à des difficultés qu'elles ne connaissaient pas.
- Elèves : les élèves vont l'accepter assez facilement mais besoin de travailler l'estime de soi, éventuellement commencer avec les inscriptions dans le fondamental pour la mise-en place
- Gouvernants : cette proposition permettrait de diminuer certains coûts = incitant grâce au cadastre des places. La ségrégation est un problème politique (= besoin de démocratie) non socialement acceptable. Est-il envisageable de changer la Constitution ?
- Directions : besoin d'accompagnement, menace d'une sanction
- Spécialisé : quid de l'inclusion ?

Besoin d'une expérimentation pendant qq années puis une évaluation par un observatoire indépendant afin de mesurer les effets de cette réforme du Décret Inscription

Quid de la médiatisation ?

5. A quelles conditions la mixité sociale dans l'enseignement pourra-t-elle être profitable à tous et pour la société ?

/